

Réf: Dossier N° : 48649

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KING MINING COMPANY » en abrégé «K.M.C »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLONS LOT 2164
ILOT 189, 01 BP 10114 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KING MINING COMPANY » en abrégé «K.M.C ».

Objet: Recherche minière ; Exploitation minière ; Vente et achat de ressources minières ; Vente d'équipements miniers ; L'obtention, l'aliénation et l'exploitation de toutes concessions minières ; La prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente ou l'octroi de tous procédés, licence, brevets et marques de fabrication entrant dans l'objet social..Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l;objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLONS LOT 2164
 ILOT 189, 01 BP 10114 ABJ 01

GERANT: Monsieur DAOUDA KOUAKOU LASSINAN .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10544 du 19/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9803 du 19/04/2018

